

spirito

CHŒUR DE CHAMBRE
CENTRE D'ART VOCAL
PROGRAMME NATIONAL

CAHIER DES CHARGES

COMMANDE D'UNE IDENTITÉ VISUELLE

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE p. 2 > 5

Spirito p. 2

Centre d'art vocal p. 3

Les Choeurs d'insertion professionnelle p. 3

Histoire / Contexte p. 3 > 5

2. PRESTATIONS DEMANDÉES p. 6

Charge graphique et identité visuelle

Commande de direction artistique

3. CALENDRIER DE RÉALISATION p. 7

4. DROITS p. 7

5. INDEMNISATION DES AGENCES p. 7

6. ANNEXE p. 7

Les communications antérieures



Le Chœur Spirito © G. Ducreux

1. PRÉSENTATION

SPIRITO

Spirito, chœur de chambre professionnel basé à Lyon, développe un projet artistique vocal original et de qualité. Son ambition s'appuie sur un travail approfondi avec les chanteurs qui le composent, enrichissant sa démarche par la collaboration avec des artistes porteurs d'expressions différentes et complémentaires. Sa directrice musicale Nicole Corti privilégie le travail sur la présence vocale et corporelle des chanteurs pour renforcer et renouveler le lien avec les auditeurs.

Les grandes orientations de la programmation artistique reposent sur la diversification d'une offre musicale : diffusion d'œuvres nouvelles et de pièces injustement méconnues / dimension symphonique du chœur / créativité audiovisuelle et transmission des savoir-faire comme supports de reconnaissance.

Le chœur peut se décliner en plusieurs formats de chambre – de 2 à 24 chanteurs – mais se déploie aussi jusqu'à un effectif symphonique ; les chanteurs professionnels accueillent alors de jeunes chanteurs en voie de professionnalisation et s'associent avec des chanteurs amateurs – l'interprétation d'œuvres fédératrices créant une dynamique vocale à l'échelle de la région.

Spirito s'attache à la transmission des savoirs à travers le **Jeune chœur symphonique (Lyon)** et le **Jeune chœur d'Auvergne (Clermont-Ferrand)**. Lieux d'échanges et d'insertion professionnelle, ces structures forment et accompagnent les jeunes musiciens se destinant aux carrières de chanteur et de chef ; elles leur permettent de se produire aux côtés des chanteurs professionnels, d'orchestres et de chefs de renom et, pour certains, d'être intégrés progressivement au chœur professionnel. Outre son objectif musical, ce programme se veut également une réflexion sur le rôle de la musique, et plus généralement de l'art, dans la société ; familiarisés avec les actions culturelles menées par Spirito, les jeunes musiciens intègrent cette notion à leur projet d'avenir.

Le projet culturel de Spirito poursuit la dynamique entreprise sur le territoire régional depuis 2013/2014, en particulier, en contribuant, par le chant, à l'épanouissement de ceux, enfants et adultes, qui sont éloignés de l'art et de la culture.

Spirito organise chaque année 50 à 60 concerts en région Auvergne-Rhône-Alpes, en France et à l'étranger.

L'équipe administrative est composée de 5 personnes.

CENTRE D'ART VOCAL PROGRAMME NATIONAL

En 2019, le chœur de chambre Spirito a été distingué par le ministère de la Culture pour rejoindre le réseau des Centres d'art vocal / programme national, qui fédère aujourd'hui six ensembles et structures culturels*. Leurs missions s'inscrivent dans une volonté de dynamiser la pratique chorale et de renforcer le rayonnement de cet art sur leurs territoires.

Les missions du CAV sont multiples et résonnent pleinement avec le projet artistique de Spirito : production de programmes a cappella, formation des futurs professionnels, accompagnement de la pratique amateur, développement du centre de ressources musicales, recherche scientifique autour de la voix...

Une aventure protéiforme qui se pense et évolue au fil des rencontres en lien étroit avec de nombreux partenaires dans tout le territoire de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes.

* **Le Chœur Accentus** pour la région Paris / Île-de-France / Normandie ; **le Chœur de Radio France** pour la région Île-de-France ; **Les Éléments** pour la région Occitanie ; **Musicateize** pour la région Sud ; **la Cité de la Voix** pour la région Bourgogne Franche-Comté.

HISTOIRE - CONTEXTE

2014

CHOEURS & SOLISTES DE LYON BERNARD TETU + CHŒUR BRITTEN

En 2014, les Chœurs et Solistes de Lyon (direction Bernard Tétu) et le Chœur Britten (direction par Nicole Corti) se sont rapprochés et ont créé une nouvelle association afin de porter un projet artistique et culture commun. Fondée sur l'identité artistique des deux ensembles, cette structure avait pour objectif le développement de leurs orientations communes en matière de création, de production, de diffusion et de transmission dans le domaine de l'art vocal et choral.

Elle a permis également d'employer un vivier de chanteurs professionnels réguliers et d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes musiciens interprètes. Les deux ensembles ont ainsi optimisé leur réseau de partenariats, renforcé leur positionnement de référence, contribué à la diversité des formes et des esthétiques, élargi et renouvelé leur public.

De là est né Spirito, chœur de chambre.

LES CHOEURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Constitués dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes chanteurs et des chefs de chœur, le Jeune Chœur symphonique à Lyon et le Jeune Chœur d'Auvergne à Clermont-Ferrand sont le cadre de la transmission des savoirs, de la pratique chorale au plus haut niveau, de la découverte des enjeux du métier de chanteur choriste par la proximité avec les musiciens professionnels et les lieux de diffusion. Le recrutement des candidats s'effectue sur audition. Ils bénéficient d'une formation ponctuée de rencontres professionnelles lors de master class, de concerts et d'entretiens individuels. Les auditions régulières favorisent leur progression personnelle et leur entrée dans la vie professionnelle.

Les chœurs sont en partie dirigés par de jeunes chefs issus des rangs des conservatoires nationaux supérieurs de musique et nommés par Nicole Corti.

Bernard Tétu © J.F. Leclercq



2017

En janvier 2017, Bernard Tétu fait valoir ses droits à la retraite et Nicole Corti devient directrice artistique du chœur Spirito.

SPIRITO - CHŒUR DE CHAMBRE

Le chœur Spirito est basé à Lyon et mène une grande partie de son activité en région Auvergne Rhône-Alpes. Chœur de chambre professionnel à géométrie variable, le Chœur Spirito déploie ses effectifs depuis la forme chambriste, voire intimiste, jusqu'au grand chœur a cappella, qu'il privilégie avec conviction. Le répertoire d'oratorio et la musique symphonique lui permettent de s'allier régulièrement à l'Orchestre national de Lyon, rejoignant également les deux orchestres régionaux que sont l'Orchestre des Pays

de Savoie et l'Orchestre national d'Auvergne puis l'Orchestre de Strasbourg, l'Orchestre de Franche Comté et prochainement l'Orchestre de Metz. Un ton particulier porté par ses programmes mixtes révèle avec fluidité les possibles ponts entre musiques du passé ou musiques traditionnelles, la création contemporaine occupant une place première.



Directrice artistique depuis 2017 du Chœur Spirito, son parcours est jalonné par deux axes fondateurs : la direction et la pédagogie. En 1981, Nicole Corti crée le Chœur Britten qui atteint une renommée internationale, grâce aux nombreux concerts donnés en Europe et aux États-Unis. Elle est la première femme à diriger la Maîtrise de Notre-Dame de Paris de 1993 à 2006, contribuant au renouvellement du dispositif choral par une mutation profonde, le projet s'épanouissant en multiples dimensions tant au niveau de la production de concerts que de la formation des chanteurs.

En 2008, on lui confie la classe de direction de chœur du CNSMD de Lyon. Le travail de Nicole Corti a été récompensé à deux reprises par le prix Liliane Bettencourt pour le chant choral : en 2002 avec la Maîtrise Notre-Dame de Paris et en 2010 avec le Chœur Britten. Elle est nommée en 2002 chevalier dans l'ordre national du Mérite, puis officier en 2022 et, en 2015, chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres.

Avec conviction et ardeur, elle soutient à tous les niveaux de sa présence active, les musiques d'aujourd'hui.

Nicole Corti © J. Dolle

2019

Le chœur de chambre Spirito a été distingué par le ministère de la Culture pour rejoindre le réseau des Centres d'art vocal / programme national.

2025

THIBAUT LOUPPE - DIRECTEUR ARTISQUE DE SPIRITO A COMPTER DE JANVIER 2025

La candidature de Thibaut Louppe, actuel directeur artistique de la Maîtrise de la Cathédrale Saint-Jean à Lyon, a été retenue à l'unanimité du jury. Sa compétence musicale, son envergure humaine, et son appréhension fine des enjeux de territoire en prise directe avec la dynamique du centre d'art vocal le place dans la continuité de l'histoire de Spirito.

Chef de chœur, organiste et pédagogue, Thibaut Louppe est titulaire d'un Master II de direction d'ensembles vocaux au CNSMD de Lyon, ainsi que de plusieurs Diplômes d'État (orgue et formation musicale), obtenus au CEFEDM de Metz. Il bénéficie dans son parcours des enseignements artistiques de Norbert Petry, Annick Pignot-Hoener et Nicole Corti ainsi que des conseils en master-classes de Pascal Baudrillart, Joël Suhubiette, Olivier Schneebeli, Alan Woodbridge, Dieter Kurtz, Timo Nuorane, Guy Reibel, Laurence Equilbey, Péter Csaba et Claire Levacher. Titulaire d'une Agrégation de musicologie, de plusieurs prix (DEM) du conservatoire de Metz (orgue, formation musicale, musique ancienne, harmonie, contre-point, etc.), du prix supérieur du Saar-Lor-Lux à l'unanimité avec félicitations du jury en orgue et titulaire du diplôme professionnel de pédagogie Willems, il est aujourd'hui Maître de Chapelle de la Primatiale de Lyon. Très sensible à l'éducation artistique et à la formation du jeune public, il est depuis 2012,

directeur artistique, administratif et pédagogique des Petits Chanteurs de Lyon.

Il s'est produit en tant qu'organiste et chef de chœur, en France et dans plusieurs pays (Brésil, Irlande, Italie, Japon, Allemagne, etc.) et dans divers festivals (Chaise-Dieu, Ambronay, Festival Berlioz, Vézelay, Besançon, etc.). Il a préparé le chœur d'enfants de la Maîtrise pour des productions avec François-Xavier Roth, Mathieu Romano, Kenneth Montgomery, John Eliot Gardiner et Nicole Corti entre autres.

Thibaut Louppe est appelé comme formateur pour la Fédération Internationale Willems, des Missions Voix (INECC), l'Ancoli et auprès de l'Éducation Nationale et de l'INSPE.

Thibaut Louppe © DR





Le Choeur Spirito © G. Ducreux

2. PRESTATION DEMANDÉE

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

L'agence créera les éléments de l'identité visuelle qui seront utilisés pour la saison 2025 de Spirito, print et numérique.

CHARTER GRAPHIQUE & IDENTITÉ VISUELLE

Au regard du projet en cours, des évolutions apportées ces dernières années et de l'arrivée d'une nouvelle direction artistique, nous souhaitons marquer et annoncer le changement... Non pas comme une rupture, car Thibaut Louppe va poursuivre le travail de Nicole Corti, le souhait est surtout de marquer l'évolution avec son projet artistique.

Étant dans une temporalité différente des traditionnelles "saisons culturelles" qui sont généralement annoncées en juin, et s'étendent de septembre à mai, celle de Spirito sous la direction de Thibaut Louppe commencera en janvier 2025. Il est important que notre communication soit donc impactante et visible, toujours en tenant compte de l'univers dans lequel évolue Spirito, celui du chant choral.

Il s'agit pour le prestataire de :

rechercher et concevoir un principe graphique qui sera déclinable et/ou évolutif sur plusieurs années (3 ans). Pour ce faire, il devra prendre en compte et intégrer le logo actuel de Spirito dans les supports de communication proposés.

Voici la liste des éléments graphiques (qui devront être adaptés à / déclinés sur différents supports) dont nous avons besoin :

Conception d'un visuel de saison

Conception d'un principe graphique (en lien avec le visuel) **pour des communications spécifiques** ci-nommées :

- * les productions du Chœur Spirito
- * les concerts des Choeurs d'Insertion Professionnels (JCS / JCA)
- * les événements dans le cadre d'actions du Centre d'art Vocal : conférence scientifique, restitution concert du chœur interacadémique, auditions...

-> pour le print : **Gabarits d'affiches** (A3/A2) pour ces communications spécifiques

-> et pour le numérique : réseaux sociaux (FB et Instagram) **Gabarits des publications / stories** avec des éléments graphiques qui situent le projet en un coup d'oeil.

Déclinaison visuelle sur le site Internet : l'agence devra accompagner la responsable communication (en lien avec le webmaster actuel) sur l'évolution du site avec la nouvelle identité.

Encart publicitaire

Gabarit newsletter / invitation pro (Mailchimp ou Brevio)

Gabarit pour dossier de diffusion

Gabarit communiqué et dossier de presse

-> *L'agence livrera ces différents gabarits afin que l'équipe communication de Spirito les décline en interne.*

3. CALENDRIER

> 27 SEP.

consultation / envoi présentation

30 SEP.

choix des agences sélectionnées

18 OCT.

Rencontre avec les agences pour présentation des maquettes.

OCT. > DEC.

réalisation et livraison des supports

FIN DÉCEMBRE

on dévoile la nouvelle identité

JANVIER 2025

nouvelle identité sur tous les supports

Pour Participer à l'appel d'offre merci d'envoyer par mail à communication@spirito.co :

- 1 dossier de présentation de l'agence / graphiste
- 1 dossier ou un lien vers vos références / travaux
- 1 note écrite des intentions graphiques envisagées à la lecture des attendus décrits précédemment
- 1 devis détaillé

4. DROITS

Le prestataire s'engage à laisser à Spirito la jouissance exclusive des visuels, de la charte graphique et des maquettes sans autre contrepartie et à lui céder dans les mêmes conditions les droits exclusifs de reproduction des créations effectuées pour la réalisation du marché. Ceci inclut notamment les droits d'auteur et les droits de reproduction pour une durée de 99 ans.

Le titulaire du marché ne pourra en aucun cas faire usage de ces oeuvres pour d'autres bénéficiaires, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

L'agence devra fournir à Spirito l'ensemble des maquettes sous InDesign, ainsi que toutes les visuels (illustrations, logos, photographies, polices) ainsi afin d'en permettre la ré-exploitation sous toutes les formes.

5. INDEMNISATION DES AGENCES

les agences sélectionnées ne remportant pas l'appel d'offre seront indemnisées 200€ TTC.

Pour l'agence sélectionnée, le paiement sera effectué sur présentation de facture. Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception de facture.

Le prestataire qui souhaite le versement d'acomptes devra le prévoir dans le devis. Le total des acomptes ne pourra excéder 30% du coût total de la prestation. Le solde sera versé à la livraison de l'ensemble de la prestation.

6. ANNEXE

LES COMMUNICATION ANTÉRIEURES



saison 23/24



saison 22/23



saison 21/22



saison 20/21



saison 19/20



saison 18/19



saison 17/18 > 3 dépliants trimestriels